



Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec

ÉLECTIONS 2008

**SECTION RÉGIONALE
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**



**BERNARD SENÉCAL, ing.f.
ÉLU SANS OPPOSITION**

Né en 1963 et originaire de Ville St-Laurent, Bernard Sénécal a obtenu son baccalauréat en sciences appliquées en 1986 et s'est inscrit au Tableau des membres de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec peu après, soit au début de l'année 1987. Parmi les premiers diplômés du nouveau programme en Opérations forestières, il s'oriente dès l'été 1986 dans cette spécialité en joignant le département des opérations forestières de la compagnie Domtar inc. à Lebel-sur-Quévillon. Il supervise, à cette occasion, et plus spécifiquement les travaux de construction des chemins d'accès principaux et des ponts, le développement du réseau de chemins secondaires et la construction des chemins d'hiver.

De 1986 à 1994, il assume des responsabilités additionnelles dont notamment l'approvisionnement en carburant, les déplacements de machinerie par fardier ou encore les travaux sylvicoles. À cette époque, les travaux étaient réalisés directement par les employés de la compagnie et avec de la machinerie appartenant en grande partie à cette dernière, ce contexte présentant de bonnes opportunités d'apprentissage et offrant une source de motivation importante.

En 1994, il est muté à Matagami pour assurer le redémarrage des opérations forestières alimentant l'usine de sciage de cette localité, opérations qui avaient provisoirement cessé deux ans auparavant. À la fin de cette même année, il est de nouveau muté, toujours pour Domtar inc., mais cette fois à Val-d'Or, comme Directeur de la foresterie, poste qu'il occupe encore aujourd'hui. À ce titre, il supervise la préparation des plans généraux d'aménagement forestier, des plans quinquennaux, des plans et rapports annuels, le mesurage des bois issus de la forêt publique et les activités connexes à ces différents mandats comme notamment la certification des activités forestières ou territoires selon les normes ISO ou FSC ou encore la diffusion des plans d'aménagement sur Internet pour le grand public.

Actuellement, ses principales préoccupations gravitent autour de la gestion administrative et normative dans un contexte économique particulièrement défavorable, de la nécessaire consolidation de l'industrie, de la formation en foresterie plus ciblée et de la reconnaissance d'une pratique professionnelle libre et responsable.